

21.07.2009 - 11:00 Uhr

## FNS: Large consensus en faveur d'une formation des imams en Suisse

Bern (ots) -

Les imams et les enseignant-e-s en religion islamique devraient-ils à l'avenir suivre une formation dans une haute école suisse? Les musulmans et musulmanes vivant en Suisse y sont favorables, ainsi que des administrations suisses, des hautes écoles et des experts juridiques. Tel est le résultat d'une enquête en science des religions menée dans le cadre du Programme national de recherche «Collectivités religieuses, Etat et société» (PNR 58).

Les musulmans et musulmanes vivant en Suisse forment dorénavant la deuxième plus grande collectivité religieuse après les chrétiens. L'islam aussi fait appel à des autorités religieuses pour diriger les communautés et offrir assistance et conseils sur les questions religieuses et la vie quotidienne. Une place importante revient aux imams, aujourd'hui formés à l'étranger, ainsi qu'aux enseignant-e-s en religion islamique, auxquels seul un cours de formation privé, et en allemand, est offert.

Les musulman-e-s vivants en Suisse souhaitent-ils améliorer cette situation? Et si oui, comment? Que disent les représentants des institutions suisses à ce sujet? Voici les questions sur lesquelles se sont penchés Ulrich Rudolph, Dorothea Lüddeckens et Christoph Uehlinger, professeurs à l'Institut d'études orientales et à l'Institut de sciences des religions de l'Université de Zurich.

Un islam authentique, mais un islam pour la Suisse  
Dans le cadre du Programme national de recherche «Collectivités religieuses, Etat et société» (PNR 58), le groupe de recherche a mené environ 100 interviews avec les représentants de communautés et d'organisations islamiques et également récolté quelques 40 prises de position écrites de collectivités religieuses, de partis et d'autorités politiques, de hautes écoles et d'experts juridiques, et ce dans sept cantons suisses (BE, BS, GE, SG, VD, VS et ZH). En conclusion de cette première étude empirique qualitative sur ce sujet, l'équipe constate que parmi ces acteurs principaux, un consensus pourrait être atteint: la majorité des personnes interrogées se déclarent en effet favorables à l'idée d'une future formation en Suisse des imams et des enseignant-e-s en religion islamique.

Bien connaître une langue nationale, le droit et la politique suisses

Selon l'avis des musulman-e-s, une formation académique doit permettre aux imams de disposer de connaissances islamiques solides et de s'acquitter dignement de leur rôle de responsable et de représentant de leur communauté religieuse. A l'instar des ministres du culte chrétien, ils doivent pouvoir exercer les nombreuses tâches d'aumônier, d'expert religieux, de pédagogue et de guide moral. En même temps, les imams doivent être familiers avec la Suisse, maîtriser une langue nationale et connaître le fonctionnement de la société, du droit et de la politique suisses. En outre, on attend d'eux qu'ils sachent maintenir le contact avec les autres communautés religieuses.

Selon les personnes interrogées, les enseignant-e-s en religion islamique doivent quant à eux servir d'intermédiaire entre les générations et les cultures, posséder des connaissances solides de l'islam et disposer de compétences pédagogiques et didactiques. Elles souhaitent que l'instruction religieuse islamique soit introduite dans les écoles publiques selon le modèle chrétien. Cependant, dans

de nombreux cantons, un enseignement non confessionnel de culture religieuse est en voie de remplacer l'instruction religieuse chrétienne traditionnelle. Selon les chercheurs, cette profonde mutation exigera des fédérations musulmanes et des autorités qu'elles cherchent ensemble des solutions flexibles.

Selon les vœux exprimés par les musulman-e-s interrogés, l'islam représenté par les imams et les enseignant-e-s en religion doit pouvoir convenir au contexte culturel suisse sans pour autant être réglementé par l'Etat suisse. En même temps, les formations à créer doivent être reconnues par des universités du monde islamique, sans toutefois en être directement et simplement importées. Il est à souligner que les musulman-e-s comptent sur un rôle actif des institutions suisses pour la réalisation de ces buts, notamment afin de pouvoir plus facilement se prémunir contre d'éventuelles influences extrémistes.

Les Eglises nationales chrétiennes comme modèle?

Selon les chercheurs, qui s'appuient ici sur l'avis d'experts en droit, il n'existe aucun obstacle juridique empêchant l'introduction d'une formation pour les imams et les enseignant-e-s en religion islamique en Suisse. Les relations entre l'Etat et les collectivités religieuses aussi bien que l'instruction publique sont réglées au niveau cantonal; ce sont donc surtout les acteurs cantonaux (les autorités éducatives et d'intégration ainsi que les fédérations islamiques) qui doivent coopérer pour mettre en place des filières de formation. Le gouvernement fédéral peut cependant encourager et coordonner les initiatives cantonales.

A court terme, on pourrait envisager la mise en place de formations complémentaires permettant aux imams déjà formés à l'étranger de se familiariser avec le contexte suisse. A plus long terme, les solutions proposées pourraient s'inspirer des relations entretenues entre l'Etat et les Eglises nationales chrétiennes: en effet, les musulman-e-s interrogés ainsi que les institutions et les experts juridiques font mention de ces dernières et étayaient parfois leurs arguments en citant le principe d'égalité de traitement.

Programme national de recherche «Collectivités religieuses, Etat et société» (PNR 58)

Le PNR 58 a été lancé à l'initiative de l'Office fédéral de la justice et approuvé par le Conseil fédéral. Ce programme vise à combler le manque d'informations scientifiques dont dispose la Confédération sur les collectivités religieuses présentes aujourd'hui en Suisse et sur leur rapport à l'Etat ou à la société. Le Conseil fédéral a approuvé le lancement du PNR 58 le 2 décembre 2005. Depuis 2007, 28 groupes de recherches ont débuté leurs travaux, souvent pluridisciplinaires. Le projet «Formation en Suisse des imams et des enseignants en religion islamique?» est le premier à livrer ses résultats définitifs. En 2010, tous les groupes de recherche auront terminé leurs investigations.

<http://www.pnr58.ch>

Le texte de ce communiqué et documents qui s'y rapportent sont disponibles à partir du 21.07.09, 11h sur le site Internet du Fonds national suisse: [www.fns.ch](http://www.fns.ch) > médias > communiqués de presse

Contact:

Prof. Dr. Ulrich Rudolph  
Institut d'études orientales  
Université de Zurich  
Wiesenstrasse 9  
8008 Zurich  
Tél.: +41 44 634 07 30  
e-mail: [u.rudolph@access.uzh.ch](mailto:u.rudolph@access.uzh.ch)

Prof. Dr. Christoph Uehlinger  
Institut de sciences des religions  
Université de Zurich

Kirchgasse 9  
8001 Zurich  
Tél: +41 44 634 47 32  
e-mail: christoph.uehlinger@access.uzh.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002863/100586970> abgerufen werden.